

## CFA-CFPPA : des combats d'actualité !

La loi sur "la liberté de choisir son avenir professionnel" impose à tous les CFA une certification, double dans l'enseignement agricole (Qualiopi et QualiFormAgri) devant être mise en place au plus tard le 1 janvier 2022. La situation d'avancement des différents centres de la région dans la "démarche qualité" est hétérogène mais ce processus entraîne partout, dès à présent, une surcharge de travail pour les équipes et parfois pression et souffrance au travail – la DRAAF évalue cette charge à l'équivalent d'un mi-temps ! Cette certification, une fois obtenue, sera valable pour une durée de 3 ans, avec une surveillance annuelle qui ne laissera pas de "repos" aux équipes. **Exigeons, sur chacun de nos centres, les heures nécessaires à la mise en place et au suivi de la certification qualité !**

Les équipes des CFA-CFPPA, composées en majeure partie par des Agents Contractuels sur Budget, sont mises en cette période difficile de transition, sous tension. La partie 1 du protocole de gestion de ces agents a de nouveau fait l'objet d'un groupe de travail national le 24 novembre 2020 et le SNETAP-FSU demande à ce que les travaux sur la partie 2 qui régit les conditions de travail reprennent au plus vite. Pour la région Centre, le SNETAP-FSU demande que la Commission régionale du protocole, mise en sommeil par l'administration depuis plusieurs années maintenant, soit réveillée afin qu'elle puisse reprendre son travail d'harmonisation "par le haut" des conditions de travail des ACB de la région. **Nous ne renoncerons pas à l'amélioration de nos conditions de travail !**

La CCPR (Commission Consultative Paritaire Régionale) est la seule instance de défense des agents contractuels sur budget d'établissement

(enseignants CFA-CFPPA, administratifs, mais aussi Assistant.es d'Education et Accompagnant.es des Elèves en Situation d'Handicap). Les représentants du SNETAP-FSU y combattent pour défendre leurs collègues en situation de souffrance, avant un licenciement ou pour toute question individuelle relative à leur situation professionnelle (rémunération, refus d'un congé, non respect du contrat...).



En savoir plus : <https://regions-snetap-fsu.fr/cvdl/2018/08/29/kesako-la-cpr/>



**Si vous souhaitez participer directement à ces combats justes et nécessaires, n'hésitez pas à nous contacter :**  
([marie-lise.fournier@educagri-fr](mailto:marie-lise.fournier@educagri-fr)).

## Késako : Le CHSCT-REA ? Pour quoi faire ?

### "Mal être au travail, je fais quoi ?"

Je ne reste pas seul.e.  
Si le mal être au travail vous concerne, vous pouvez en parler aux représentants syndicaux de votre établissement. Ils ont un devoir de bienveillance et de discrétion envers les personnels en difficulté. **Ils pourront vous informer** sur vos droits et s'appuyer sur le réseau régional du SNETAP pour vous soutenir et vous défendre.

Si vous êtes témoin d'un personnel en souffrance vous pouvez aussi, avec son accord, en parler à votre section locale SNETAP-FSU.

Le dispositif santé et sécurité au travail dans

nos établissements permet de solliciter différents acteurs de la prévention : l'infirmière, l'assistant de prévention, les représentants des personnels à la CoHS, le médecin de prévention MSA, l'assistant de service social. De plus, chaque agent a le droit de saisir ses représentants au CHSCT-REA concernant sa situation.

Toutes ces informations sont disponibles sur le blog de la section régionale <https://regions-snetap-fsu.fr/cvdl/2020/11/23/informations-capitales-sur-la-securite-et-la-sante-au-travail>



# Snetap

FSU  
Centre



<https://regions-snetap-fsu.fr/>

# VIIJ

## Corrigé!

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre

18 décembre 2020 - n°29

## EDITO

Difficile, pour ne pas dire davantage... mais...

Difficile reprise toujours sur fond de crise sanitaire... **Difficile pour nos collectifs de travail** assurément mis à rude épreuve, sachant que celle-ci n'est manifestement toujours pas derrière nous. **Mais**, avec nos "armes" (savoir-faire de la communauté éducative, conscience professionnelle, écoute mutuelle, représentation active dans les instances), ensemble nous tenons, pour nos élèves qui n'ont pas à être des générations Covid "sacrifiées", et cela en dépit du manque d'anticipation et des incohérences de ceux qui nous gouvernent en cette période de "gros temps".

**Difficile fin d'année** scolaire placée sous le signe de la nécessaire mobilisation pour faire face aux dégradations de nos conditions de travail (pour une DGH optionnelle suffisante, pour des heures d'AP payées 1h pour 1h, contre la disparition de nos seuils de dédoublement, contre la mise en marché de l'apprentissage). **Difficile d'envisager sereinement** l'année 2021, tant que les perspectives d'évolution restent placées sous le signe de l'austérité budgétaire. **Mais**, avec "nos armes" (sens du service public, conscience partagée de l'importance de nos missions, capacité à rester mobilisés et unis), ensemble nous tenons, pour que des projets d'ouvertures de classes dans l'enseignement public reprennent, pour que le Parlement finisse par mettre un terme aux suppressions d'emplois qui fragilisent dangereusement nos



EPLEPPA et corrige ainsi pour partie au moins certaines orientations gouvernementales mortifères.

**Difficile enfin** de réaliser que si comme le disait F.Mitterand, "Être enseignant, ce n'est pas un choix de carrière, c'est un choix de vie", que par ce choix de vie, un enseignant, S.Paty, est mort le 16 octobre dernier, assassiné pour avoir fait son métier d'enseignant et avoir œuvré à l'émancipation de la jeunesse... **Difficile de reprendre** le 2 novembre au matin par un tel hommage rendu à de nouvelles victimes de "fous de dieu", venus frapper à deux rues d'un collège, puis à nouveau aux portes d'un lieu de culte. **Mais**, avec "nos armes" (École de la République, savoirs et esprit critique, valeurs laïques), ensemble nous continuerons à enseigner résolument, à faire usage collectivement de notre liberté d'expression, dont le droit de caricature fait partie assurément, sachant que **"La laïcité n'est pas une opinion mais la liberté d'en avoir une. La laïcité n'est pas une conviction mais la possibilité laissée aux citoyens d'en avoir une"**... Nous dédions ce numéro 29 de notre fanzine syndical à notre collègue.

Rentrée

Crise sanitaire

CFA-CFPPA

# D'une rentrée... à l'autre...

## Enseignement Public malmené...

Nous avons terminé l'année scolaire sur une nécessaire mobilisation pour recouvrer "une heure payée pour une heure enseignée" en Accompagnement Personnalisé de STAV ... Notre action déterminée a fait reculer la Directrice Générale, avec le rétablissement de cette rémunération pour moitié sur des HSE "Covid" pour l'année en cours et à nouveau dans la DGH obligatoire pour 2021 ! La rentrée prochaine... si on en parlait ! Elle dépendra de beaucoup de notre capacité à stopper les nouvelles suppressions d'emplois qui s'annoncent – à l'heure où nous écrivons ces lignes, un amendement de 15 millions d'euros a été voté très largement par le Sénat et va être observé en Commission Mixte Paritaire. En attendant que la Représentation nationale prenne ses responsabilités en confortant nos établissements, il nous revient de ne surtout rien lâcher...

Les effectifs de rentrée ce sont à peu près maintenus dans l'Enseignement Agricole Publi (EAP) en cette rentrée si particulière avec - 0.4% sur le plan national. Mais plus que jamais, il faut "voir loin", "se ré-inventer" et "être pro-actif" comme ils disent... **Oui mais comment faire ?**

Comme chaque année, les projets "structures" sont à l'étude en partant des établissements (CA), puis en passant en commissions régionales (CTREA pour l'EAP, puis CREA public/privé, et CAEN instance partagée avec l'Education Nationale). Une fois encore, quand l'offre des établissements privés est pléthorique, le public en arrive à ne plus rien proposer... Autocensure, dites-vous ?

La règle imposée par la DGER, "une ouverture = une fermeture", depuis 2 ans, faute de moyens à consacrer à l'EAP, nous pousse, nous, les représentants des personnels SNETAP-FSU lors des instances (CI/CA) à insister pour remettre sur le dessus de "la pile" des projets, comme le CAP Fleuriste du LPH de Blois, reconnu quasiment d'utilité publique par les acteurs de

territoire (EN, Conseil Régional, communauté d'agglomération et professionnels de la filière). Ce projet est attendu avec impatience par tous mais, **que manque t-il donc ?**

**Des moyens bien sûr et de la persévérance**, car l'oubli ou la non présentation des projets est désastreuse. Un projet d'ouverture est très exigeant et suppose un gros travail d'équipe pour étudier et éprouver sa faisabilité et sa pertinence. De refus en refus, et pire que tout, d'avoir à insister pour que le projet soit simplement présenté, cela finit par démobiliser les personnels... Le SNETAP-FSU Centre ne renonce pas ! C'est ainsi que le CAP fleuriste, après nos interventions déterminées au CA de l'EPLE 41, puis en CTREA, a de nouveau été retenu comme prioritaire à l'ouverture pour 2021. Et c'est heureux, car c'est finalement la seule proposition de structure nouvelle que nos autorités de tutelle ont retenue pour la rentrée prochaine dans l'EAP en région Centre-Val de Loire !!!

## ... versus Enseignement Privé favorisé !

À l'heure où l'ouverture de nouvelles formations est soumise à une gestion drastique des moyens de l'État et doit répondre à des besoins de territoire, ce qui est, sur ce dernier point un préalable essentiel pour l'avenir de nos élèves et étudiants, il est des établissements en région qui ne s'en laissent pas compter !

La Mouillière, historiquement sur les formations du paysage, se verrait bien dans la **Gestion et Protection de la Nature**. Et pourtant, si une filière est saturée en nombre de diplômés par rapport au potentiel d'emploi, c'est bien le GPN.

A ce jour, selon les sources de l'ONISEP, ce n'est pas moins de 55 établissements sur le territoire national avec **1000 étudiants diplômés sortants chaque année**. Dans un rayon de 250 km autour d'Orléans, 10 établissements (public/privé) sont déjà positionnés sur cette filière.

Alors quoi ? Le soleil brille pour tout le monde... oui mais non !!

A côté de la saturation entre la demande d'emplois et l'offre, les rêves de

grands espaces dans le massif des Ecrins sont souvent déçus. Et que dire de la recherche de stages professionnels, car là aussi, la concurrence est rude entre les différentes écoles et les filières orientées sur l'environnement (bac techno, bac pro et sa 2nd NJPF, sans compter les licences pro jusqu'au master d'écologie appliquée). Certes, les demandes ne sont pas au même niveau mais les entreprises ne peuvent pas répondre à autant de sollicitations et les déçus sont légion.

La délégation SNETAP-FSU au dernier CREA a mis en avant ces différents éléments appuyés en cela par les représentants des directeurs du public comme du privé temps plein. Elle enfoncé le clou en CAEN, sous la présidence partagée du Préfet, du Conseil Régional, de la Rectrice et du DRAAF et obtenu un vote contre ce projet d'ouverture. **Un peu d'espoir, enfin**. Sinon ce sera accentuer la tension dans la "prairie fleurie" du GPN au détriment des LEGTA de Vendôme et Montargis, et au-delà des étudiants eux-mêmes !

Qui suis-je ?

• J'ai concerné nombre de **générations d'agriculteurs et d'agriculteurs** depuis 1972.

• J'ai permis l'acquisition d'un **réel niveau technique** et une véritable insertion professionnelle dans les différents métiers du monde agricole et rural.

• **Diplôme majeur** de l'enseignement agricole validant un niveau III, j'ai été réduit à un diplôme intermédiaire en 2009 par la réforme du Bac Pro en 3 ans.

• A compter de la session d'examen 2021, **je ne suis plus qu'une attestation intermédiaire** délivrable à la fin de la 1ère.

JE SUIS LE BEPJA  
Et hop ! Un diplôme de moins !

## "Apprendre à vivre avec le virus..."

**...peut-être mais certainement pas sous le régime contraint de l'impréparation permanente !"**

L'histoire balbutie... et nous avec. Deuxième vague... Si si, vous savez celle qui ne pouvait pas advenir, ou alors chez les autres peut-être mais pas chez nous... comme le confinement d'ailleurs, alors même que nous en expérimentons la deuxième édition "plus light", mais tout aussi pénible à vivre... masqués, sans brassage, en quinconce "si possible". Et donc une **nouvelle année scolaire percute de plein fouet**, après un trimestre passé à distance l'an passé, nos lycéens sont pour la plupart passés en enseignement alterné (présentiel/distanciel) – avec 8 de nos 9 EPL en réduction de jauge pour tâcher de respecter les mesures sanitaires du dernier protocole "renforcé" dans l'Éducation.

Ainsi, à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'a DGER, faute d'avoir accepté d'anticiper des allègements de programmes, ne serait-ce que du fait du passif pédagogique du printemps 2020, planche sur les aménagements contraints des conditions d'exa-

men... La tentation de la liquidation des CCF au profit d'un contrôle continu était forte. Et bien la DGER a cédé pour les STAV. Pourtant l'expérience de l'an passé est plus qu'inquiétante avec des écarts observés de 10 à 20 points de réussite en plus (au profit des MFR). La question de **la valeur du diplôme commence à se poser sérieusement**.

Alors oui, difficile d'avoir la maîtrise d'un nouveau virus et d'une pandémie mondiale, mais non, il n'est pas concevable de demeurer encore longtemps soumis aux aléas de l'impréparation, du déni, du "tout et son contraire"... "En mode dégradé" et forcément anxiogène, les services sont soumis à de fortes pressions (ménage, vie scolaire, enseignement...) et les réponses gouvernementales sont au mieux différées, au pire à rebours des besoins. **Il en va, sur la durée, de notre capacité collective à poursuivre nos missions et à réussir la formation de nos jeunes...**



MASQUES INCLUSIFS

Les apprenants et les agents n'entendent toujours pas mais attendent toujours !

Situation de handicap et coronavirus : **double peine** ! Nous accueillons dans nos établissements de la région Centre des élèves malentendants, reconnus en situation de handicap. Entendre alors que les interlocuteurs portent des masques est difficile pour tous, mais presque impossible pour les malentendants, même avec des appareils auditifs.

Début septembre, le recensement des besoins a été organisé. Bon, le virus circulait depuis 7 mois, la rentrée était débutée mais ... **mieux vaut tard que jamais** ! Pour autant, à ce jour, quels sont les établissements qui ont reçu les masques inclusifs ?

Et les agents malentendants ? Ne sont-ils pas censés pouvoir travailler ? A ce jour, aucune campagne de recensement n'a été faite par le Ministère auprès de ses agents !!!

ADL

Fondettes, Chartres... : un automne difficile !

On le sait tous, **le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements** sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Les Agents Des Lycées (ADL) sont donc au cœur des enjeux sanitaires ! Or, nos collègues sont doublement touchés : avec le protocole sanitaire, **la charge de travail augmente** le bio-nettoyage étant beaucoup plus exigeant que l'entretien habituel. Par ailleurs il s'agit aussi parfois de personnes vulnérables, donc directement concernées par la pandémie...sans parler des arrêts dit "classiques".

Le tout fait que les services connaissent une tension extrême et met sous pression ceux qui sont encore présents. Mais que fait le Conseil Régional ? Il a du mal à recruter des remplaçants avec son budget actuel, et il en appelle aux associations d'insertion, voire même aux étudiants comme "job" temporaire !

On dit bien qu'au moment des crises, c'est les points de fragilité d'un système qui apparaissent...